

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

VIE, MORT ET RENAISSANCE DES LANGUES

Dorais, Louis-Jacques
Université Laval, Canada

Date de publication : 2018-03-21

DOI: <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.076>

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

En raison, peut-être, du fait qu'elles expriment la totalité de l'expérience humaine et que leur histoire est indissociable de celle de l'humanité, les langues font couramment l'objet de métaphores généalogiques. On parle ainsi de langues mères et de langues filles, de descendance et de familles linguistiques (la branche romane de l'indo-européen est fille du latin, dont elle descend). Comme des organismes vivants, les langues naissent, croissent, évoluent, déclinent, meurent et, parfois, renaissent. Dans ce qui suit, nous nous intéresserons aux trois dernières étapes de ces vies langagières.

On trouve de nombreux exemples de déclin et de mort des langues : l'égyptien, le hittite ou l'assyro-babylonien ne sont plus connus que de quelques rares spécialistes. Si des idiomes comme le latin d'église et le sanscrit des textes bouddhiques survivent vaille que vaille dans des milieux particuliers, plus près de nous, bon nombre de langues autochtones des Amériques, d'Australie et d'Eurasie ont été éliminées suite au contact avec les Européens. Il en a été de même de nombreux parlers régionaux (le normand, l'auvergnat ou le français du Missouri par exemple), disparus ou en voie d'extinction. L'hébreu par contre, qui avait longtemps survécu comme parler rabbinique, a connu une renaissance éclatante en devenant langue officielle d'Israël. Il s'agit là d'un exemple unique, qui montre cependant que dans certaines circonstances, un idiome qu'on disait mort – mais qui était plutôt endormi – peut reprendre vie.

Quelles sont les causes de ce processus de déclin et de mort des langues? Il peut s'agir des suites d'une conquête militaire. De 58 à 50 av. J.-C., Jules César s'empare de la Gaule, qui devient romaine. En deux ou trois siècles, le latin y remplacera complètement le gaulois. Le prestige d'une langue entre aussi en jeu.

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2020. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Dorais, Louis-Jacques (2018-03-21), Vie, mort et renaissance des langues. Anthropen. <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.076>

Quelques siècles avant le début de notre ère, l'araméen, principal idiome diplomatique et commercial au Moyen-Orient, s'est imposé dans cette région, y remplaçant le mésopotamien, le phénicien et l'hébreu comme langue d'usage. Plus récemment, ce sont la colonisation (invasion d'un territoire et minorisation de ses habitants suite à l'immigration massive d'étrangers) et le colonialisme (imposition par la force d'un pouvoir étranger totalitaire) qui ont provoqué le déclin et, parfois, la mort apparente des parlers des populations colonisées. Les exemples ne manquent pas : européenisation et africanisation (grâce à l'esclavage) des Amériques, qui ont entraîné, outre le génocide et la mise en tutelle des peuples autochtones, l'hégémonie de l'espagnol, du portugais, de l'anglais et, dans une moindre mesure, du français; exploitation de l'Afrique par les puissances européennes, dont les langues se sont imposées dans l'administration et l'enseignement, sans toutefois détrôner les parlers africains comme langues d'usage quotidien.

Dans tous les cas de figure que nous venons d'évoquer, les mécanismes sociologiques en cause sont essentiellement les mêmes : la conquête, la colonisation et le colonialisme, qui s'appuient sur la puissance militaire (ou commerciale dans quelques cas) d'un conquérant ou d'un colonisateur étranger, entraînent la suprématie économique, politique et culturelle de ce conquérant/colonisateur et, partant, l'infériorité sociale absolue des colonisés. La langue parlée par ceux-ci est donc considérée comme sans intérêt – et celle du conquérant comme prestigieuse –, contribuant ainsi à reproduire les inégalités liées au processus d'infériorisation qu'ils subissent.

Sur un plan plus proprement sociolinguistique, l'infériorité langagière induite par la colonisation et le colonialisme se manifeste généralement par le biais de trois mécanismes liés entre eux : la diglossie, le bilinguisme soustractif et la glottophagie.

Dans sa version première (Ferguson 1959), la *diglossie* a été définie comme la situation où une communauté humaine utilise deux idiomes pour communiquer : une langue standard et une variante dialectale vernaculaire de cette langue. Chaque idiome jouit d'un statut différent. La langue standard (L1) est la plus prestigieuse (langue administrative, académique, littéraire), alors que la variante (L2), souvent uniquement orale, sert aux besoins de la vie quotidienne. Ferguson donne l'exemple d'Haïti, où le français (L1) cohabite avec le créole (L2).

À partir des années 1970, plusieurs chercheurs ont souligné qu'en diglossie, L2 n'est pas nécessairement un dialecte de L1 – il peut s'agir d'un niveau de L1 propre à une classe sociale donnée, ou d'une langue totalement différente – et, surtout, que l'inégalité sociale des fonctions attribuées à chacune de ces langues reflète l'infériorité économique et politique des locuteurs de L2. On a également montré qu'une situation diglossique peut évoluer avec le temps. Suite, par exemple, au développement de la scolarisation en L1, les élèves de L2 ont tendance à devenir des *bilingues soustractifs*, chez qui la connaissance de la langue maternelle diminue à mesure que progresse celle de la langue dominante (Hamers et Blanc 1983).

La généralisation de la scolarisation en L1, le prestige de celle-ci et son rôle de langue de grande communication mènent quasi inéluctablement, semble-t-il, au déclin de L2, que la majorité de ses locuteurs finissent par juger peu utile. Les parents cessent alors de la transmettre à leurs enfants, hésitent à la parler avec leurs pairs, et elle disparaît après une ou deux générations. Louis-Jean Calvet (1974) a qualifié ce processus de *glottophagie*, puisque la langue dominante « avale » la langue dominée. Les parlers autochtones des Amériques et d’Australie en ont particulièrement souffert. C’est le cas par exemple du huron-wendat, que ses jeunes locuteurs, scolarisés en français et intégrés depuis longtemps au milieu francophone du Québec, ont cessé d’utiliser vers le milieu du XIXe siècle.

La glottophagie peut toutefois être contrée par des circonstances démographiques et historiques, qui favorisent l’émergence de contre-mécanismes contribuant à freiner ou même à renverser le déclin et la mort des langues dominées. Le simple poids démographique des populations locales peut, par exemple, contribuer à préserver certaines de leurs langues, comme au Sénégal où le wolof majoritaire prend la place du français comme idiome véhiculaire national. Des événements historiques majeurs peuvent également avoir des répercussions langagières, telle la renaissance de l’hébreu avec la création de l’État d’Israël.

Au cours des années 1960-70, chez plusieurs groupes autochtones nord-américains comme aussi chez les Cadiens de Louisiane, la scolarisation forcée en langue dominante a formé une première génération de jeunes bilingues en L1 et L2, familiers avec les institutions étatiques majoritaires mais conscients de leur identité propre. S’inspirant des luttes pour les droits civiques et s’appuyant sur la reconnaissance publique croissante des revendications autochtones et ethniques, ces jeunes ont créé des outils politiques et socioculturels leur permettant, entre autres, d’œuvrer à la revitalisation de leurs langues ancestrales.

En dehors des cas déjà cités (hébreu et wolof) d’idiomes disparus ou dominés redevenus véhiculaires (et L1 – langue dominante – pour les autres parlers de leur entourage), les nouveaux outils d’affirmation socioculturelle n’ont toutefois pas éliminé le statut de L2 (parler minorisé) des langues ancestrales. Celles-ci évoluent toujours au sein de marchés linguistiques (Bourdieu 1982) dominés par un ou des parlers hégémoniques, mais cette hégémonie ne peut plus être comprise à partir d’une lecture mécanique de rapports socioéconomiques institutionnalisés devant mener à la glottophagie. Les langues minoritaires s’accommodent maintenant souvent de ces rapports et de leurs effets sociolinguistiques, en développant des marchés alternatifs qu’elles contrôlent. Ces marchés permettant aux L2 de s’épanouir dans leur sphère, sont parfois de nature économique (Woolard 1985), mais ils reposent le plus souvent sur une forte affirmation culturelle (comme en Corse; voir Jaffe 1999) et/ou identitaire (Dorais 2015).

La mise en œuvre de ces espaces langagiers au moins partiellement anti-hégémoniques a eu des effets concrets. Le processus diglossique-glottophage entrevu par Ferguson et Calvet n’est plus inéluctable. On peut maintenant parler d’une néo-diglossie, faite de marchés linguistiques principaux et alternatifs. Ces derniers

sont généralement animés par des individus bilingues en L1 et L2, ou désireux de réapprendre ou faire revivre leur langue ancestrale. Des centaines de programmes de revitalisation des parlers minoritaires en déclin ont ainsi vu le jour, en Amérique du Nord comme ailleurs dans le monde (Hinton et Hale 2001). Qui plus est, depuis l'an 2000, un nombre croissant de peuples dont la langue s'est éteinte – ou plutôt endormie, puisqu'on en garde un vif souvenir – tentent de la faire revivre. C'est le cas du huron-wendat. Grâce à un projet majeur de revivification, la reconstruction linguistique de cette langue et son enseignement aux jeunes et aux adultes vont bon train (Dorais *et al.* 2011). Personne ne la parle encore couramment, mais plusieurs l'utilisent déjà dans des contextes cérémoniaux particuliers ou, plus simplement, pour échanger des salutations.

Le succès de la revitalisation ou de la renaissance d'une langue dépend de divers facteurs. Il faut d'abord que des activistes langagiers appartenant à la communauté des locuteurs (ou anciens locuteurs) de cette langue adoptent une idéologie linguistique (sur ce concept, voir Field et Kroskrity 2009) favorisant sa préservation. La communauté doit ensuite soutenir le projet. Sur un plan plus technique, rien n'est possible si on n'est pas en mesure d'avoir recours à des descriptions linguistiques valables. Celles-ci peuvent mettre à contribution les derniers locuteurs d'un parler en déclin ou, dans le cas d'une langue endormie, être tirées de textes et autres documents anciens (les grammaires et dictionnaires jésuites des XVIIe et XVIIIe siècles pour ce qui est du huron-wendat).

En amont de ces facteurs, les activistes langagiers qui prônent la revitalisation de leur langue ancestrale doivent posséder, ou faire appel à des personnes et organismes qui possèdent, le capital économique, politique et scientifique nécessaire au financement et à la poursuite d'un tel programme. Sans capital financier ni volonté politique – le politique donnant accès aux ressources économiques – rien n'est possible. Il semble donc qu'en dernière instance, ce soient les facteurs économiques – opérant dans un contexte d'inégalités sociales – qui contrôlent le processus de préservation et de revitalisation des langues minoritaires (Dorais 2015 : 65).

Références

Bourdieu, P. (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Éditions Fayard.

Calvet, L.J. (1974), *Linguistique et colonialisme : Petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.

Dorais, L.-J. (2015), « Marchés linguistiques autochtones », *Anthropologie et Sociétés*, Vol.39, no3, p.51-68.

<https://doi.org/10.7202/1034759ar>

Dorais, L.-J., M. Lukaniec et L. Sioui (2011), « "Onsäayionnhont de onywawenda", "Nous redonnons vie à notre voix". La revitalisation de la langue huronne-wendat »,

in Drapeau L. (dir.), *Les langues autochtones du Québec : un patrimoine en danger*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p.107-125.

Ferguson, C.A. (1959), « Diglossia », *Word*, Vol.15, p.325-340.
<https://doi.org/10.1080/00437956.1959.11659702>

Field, M.C. et P.V. Kroskity (2009), « Introduction », in Kroskity P.V. et M.C. Field (dir.), *Native American Language Ideologies*, Tucson, The University of Arizona Press, p.3-29.

Hamers, J.F. et M. Blanc (1983), *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga.

Hinton, L. et K. Hale (dir.) (2001), *The Green Book of Language Revitalization in Practice*, San Diego, Academic Press.
<https://doi.org/10.1163/9789004261723>

Jaffe, A. (1999), *Ideologies in Action. Language Politics on Corsica*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter.
<https://doi.org/10.1515/9783110801064>

Woolard, K.A. (1985), « Language Variation and Cultural Hegemony : Toward an Integration of Sociolinguistic and Social Theory », *American Ethnologist*, Vol.12, no4, p.738-748.
<https://doi.org/10.1525/ae.1985.12.4.02a00090>